

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1926)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Avant qu'il finisse : traditions et coutumes de mai : [1ère partie]  
**Autor:** Aur.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-220308>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## LA JOIE DE VIVRE

**N** dira ce qu'on voudra : l'homme aime la vie ; il y tient. Même, torturé par la maladie ou éprouvé par le malheur, persécuté par une guigne persistante, l'homme aime la vie. Si, dans certains moments de dépression morale, de découragement ou de souffrance physique intense, il appelle de ses vœux la mort, ce n'est pas sérieusement. Si la mort le prenait au mot, il la prierait bien vite de repasser... une autre fois... le plus tard possible. Cependant, nous répliqueriez-vous, le nombre est grand de ceux qui, volontairement, renoncent à la joie de vivre. Hélas ! ce n'est que trop vrai ; mais nous croyons qu'à part les malheureux neurasthéniques, chez qui le suicide est devenu une idée fixe, une obsession, c'est, pour les autres, la conséquence d'un moment d'irréflexion, d'un coup de tête, et que dix minutes, quart d'heure d'attente eussent suffi pour dissiper chez eux ces noirs desseins.

Car, enfin, la vie vaut d'être vécue, pour autant, du moins, qu'on sache pourquoi on la vit. Le sceptique en matière religieuse, l'athée, si vous aimez mieux, qui nie l'existence de la divinité et ne croit pas en une existence future, après la mort, vit ici-bas une vie qui nous paraît quelque peu ridicule. La vie a, pour lui, comme pour tout le monde, ses bons et ses mauvais moments. Mais ces mauvais moments, qu'il explique le chrétien et qu'il accepte avec résignation, l'athée doit les trouver singulièrement inutiles, injustes même. Et il s'insurge ; bien en vain, par exemple ; il n'y changera rien.

Oui, la vie a du bon ; il y a vraiment une joie de vivre. Mais s'il est des contrariétés, des désagréments qu'on ne peut éviter, qui figurent au programme, il en est d'autres, en revanche, dont on pourrait nous faire grâce. Nous voulons parler des sensationnelles découvertes de certains hygiénistes, de certains médecins, qui, tout-à-coup, déclarent nuisibles le port de tel ou tel vêtement, la pratique de tel ou tel usage, la consommation de telle ou telle denrée, que, depuis des siècles, nos ancêtres ont porté, pratiqué ou mangé impunément. Lisez les journaux d'hygiène. Ces restrictions, auxquelles trop de personnes encore croient devoir se soumettre, leur gâtent l'existence. Si encore elles en retiraient quelque profit, quelque avantage, quelque amélioration de leur état de santé, passe encore. Mais, le plus souvent, ce n'est pas le cas.

Tenez, il y a quelques mois, pour ne citer qu'un exemple, entre mille, un médecin condamnait impitoyablement l'usage des boissons oxygénées et pour mieux convaincre ses auditeurs ou ses lecteurs, il leur faisait un tableau des plus noirs des maux que provoquait un usage régulier des dites boissons. C'était dans notre pauvre corps mortel, un véritable ravage. Pourtant, en temps chaud, une boisson additionnée d'eau oxygénée est bien agréable et désaltère beaucoup mieux qu'une autre.

Il est vrai qu'en dépit de ce terrible garde-à-vous, il ne se boit pas moins d'eau oxygénée qu'avant, peut-être même on en boit davantage et la mortalité n'a pas augmenté.

Nous croyons, pour nous, qu'hormis le mal et le poison, tout est bon dans la nature, pour qui sait en user avec modération. C'est l'abus seul qui est cause de tout le mal. X.



## COUËTRON ET LO TRAME

**S**TI coup, se stasse n'è pas veretâblia, on sarà pas à cô se fyâ. La tigno d'on Mon-su que pào rein supportâ de faux, du que l'è dein la musiqua et que lè nièze et lè bémol lâi montant pas mé que de la confitura à 'na dama. Vo vâide bin se n'è pas vretâblia !

Couëtron l'êtâi zu ein tescagna avoué on coo que l'êtâi su lo trame de Lozena à Mâodon. L'êtâi ion de stâo z'homme que lâi diant vate-manne et que tignant lè guide dâo trame, câ ie paraît que stâo tseveu-vapeu lâo faut dâi guide assebin. Dan Couëtron l'êtâi ein nièze avoué clli vate-manne, et du que l'êtâi ein tsevrougne avoué li, sè crayâi que faliâi dere « diabe tè bourlâ » à tota la compagni et à ti lè précaud dâo trame.

Adan, l'autr'hi, Couëtron s'aguehlie su lo trame pè Palindze et s'einfate dedein ein riseint à sè fère sailli lè boui et sè craisi lè coûte. La vâitère êtâi pllicinna quemet on dzo de martsi. Couëtron sè chacosâi.

— Mâ, qu'a-to tant à rire ? lâi fâ on vesin.  
— Sti coup, l'ien è fé d'onna bouna à me.  
L'êtâi mon tor, du lo teimps que vate-manne m'embète. Oi, l'è mon tor de lè z'eimbêta, tota cllia compagni.  
— Te m'èpouâire ! Qu'a-to dan fé ?  
— Lâo zè djuvo on tor de ma façon, vo dio, et on bon tor, allâ pi ! Ha ! ha ! ha ! ha !  
— Quaise-tè !  
— Oi, et que l'ant pas robâ, allâ pi.  
— Ma clli tor...  
— Oi, l'è rein que po lè z'eimbêta, ti clliâo dâo trame, tantque sant, et vate-manne avoué leu ! Ha ! ha ! ha !... Et que l'è bin djuvi !  
— Adan, que lâo fâ-to ?  
— Voliant itre tot motsent quand lo sarant. Quin tor ! mè z'ami ! quin tor !  
— Mâ conte-no çosse !  
— Lè vâio dza se dere : « Sti coup, Couëtron no z'ein fâ d'onna rida ! » Ha ! ha ! ha !  
— Voudri bin rire assebin, mâ dis-no porquie ?  
— Oi, d'onna rida ! Sant dein lo casse d'ein tsezi dâo gros mô.  
— Ouse-to pas lo dere ?  
— Oi ! accuta-vâi la tota bouna farce. I'è prâi on beliet du Palindze tant qu'à Mâodon, droblia corsa, mâ po lè z'eimbêta vu reveni à pi !  
Marc à Louis.

## AVANT QU'IL FINISSE

Traditions et coutumes de mai.

**A**VEC le mois de mai, la vie de l'Alpe renaît, chaque jour un peu plus haut, où les névés reculent et où les fleurs de saix s'apprennent à épanouir leurs odorants corymbes. Les mésanges et les hirondelles, de retour, visitent les avant-toits où leurs nids seront en sûreté. Dans la campagne, au bord des ruisselets paisibles, les enfants regardent descendre au fil de l'eau les fleurs de populage, de renoncule, de

dents-de-lion, de marguerite qu'ils y jettent. Non loin des lilas fleuris, le cumin étale ses ombelles, l'oseille ses roses épis acides et, dans les jardins, la rhubarbe ses grandes feuilles et ses côtes comestibles à gâteaux. L'énorme pivoine rouge ou panaché en bouton ou épanoui, jette sa note gaie dans les plates-bandes traditionnelles. De vastes espaces se couvrent de fleurs blanches, jaunes, bleues, vertes ou même brunes, où celui qui fauche sa récolte en mai détruit son hivernage de l'hiver prochain !... Dans le Bas-Valais, le chevrier, à son de trompe, déjà part du village chaque matin. Et partout où les confières ont leurs cimes au-dessus de la portée de sa dent, la chèvre ne fait dans les forêts qu'un utile nettoyage d'herbes folles et de brindilles.

\*\*\*

Mieux que dans les mois précédents, les coutumes de mai ont toujours été poétiques et les actes plus ou moins symboliques de cette saison sont aussi des manifestations de la vie populaire. Ailleurs, au moment où tous les labours reprennent suivis de la kyrieelle des outils aratoires, on promenait en cortège une charrue, croyant voir là le moyen d'assurer la future fertilité du sol, et on décorait de verdure les principales fontaines publiques aux eaux rebondissantes, très abondantes en cette saison ; en Chine, le souverain lui-même considère comme un rite le geste de mettre la main à la charrue chaque printemps pour ouvrir au moins un sillon. A l'exemple d'un roi, le peuple se gouverne.

Aux Ormonts et Leysin, comme en plaine, mai ramenait les abbayes, vieilles de 155 ou 156 ans, au cordon rouge, bleu, blanc ou vert, comme insigne. Ces cortèges en armes, drapeaux déployés, revêtaient naguère un caractère de fête pour tous les sociétaires, leurs familles et leurs amis. Le pays de Vaud avait auparavant, en mai, ses fameux tirs au Papegay, disparus depuis l'usage des armes à feu ; un de nos amis de Lutry a eu la chance de trouver un curieux spécimen de cet antique jeu de gros perroquet juché à dix mètres de haut. L'arme était l'arc. Jadis aussi la parade se faisait avec tambours et trompettes ; plus anciennement, les fifres accompagnaient les tambours. Pierre-Louis Dormond, de Plambuit (1725-1794), fut bien des années instructeur des fifres des quatre mandements d'Aigle, avec le grade de fifre-major, qu'on n'a plus vu depuis. Le tambour-major Jn-Jérémie Pernet, allié Esther Gallaz, du Rocher (Diablerets) était de même instructeur itinérant, aux frais des communes, postérieurement à 1750 à 55... jusqu'à un âge avancé. Il n'était pas le seul que les Ormonts aient fourni car, en 1699, est mentionné Moïse Mermier tambour-major... élève peut-être du gradé Winterli qui au XVII<sup>e</sup> siècle, résidait à Aigle. Ollon a eu, au XVIII<sup>e</sup> siècle, aussi le tambour-major Pierre-Louis Perrier, de haute taille. Les premiers jours de mai voyaient à l'Arossay près Villy, la grande revue des milices de Bex et d'Ollon. Imaginons un peu le costume et le long panache de ces vétérans ! Les anciens récits mentionnent assez souvent des cortèges avec tambours et fifres, et ceux de Bâle étaient cités au premier rang en Suisse pour la cadence impeccable et la variété de leurs marches militaires.

Dans l'Emmenthal, il y avait une abbaye où les tireurs devaient, dès la première heure, faire acte de présence au stand avec leurs compagnes ;

celles-ci fournissaient les prix et contribuait l'entraîn du bal qui terminait cette fête de tir unique en son genre.

On fêtait par musique, chansons et collation dûment arrosée la levée élévatoire de la « frète » d'un bâtiment neuf ; on y clouait au point culminant un sapin enjolivé de rubans multicolores. A celui qui se voyait dans l'obligation de bâtir, il n'était pas rare que des voisins dévoués, quelquefois tous ceux d'un hameau, prêtassent gratuitement leur appui précieux et leur aide avec solidarité.

\* \* \*

Le temps est passé où l'amoureux allait discrètement placer aussi, au 1er mai, un sapin vert enjolivé devant la porte de sa bonne-amie préférée. C'était vraiment le Joli Mai embaumé ! et un honneur pour celle qui en était l'objet. C'était renouveler le feu sacré, l'espérance de la vie, les illusions dorées !

Tandis que, dans d'autres cas, une « traine », semée sur le chemin, d'un chalet à un autre, tendait méchamment, de la part de quelque jaloux, à dénoncer des relations empreintes de moins de candeur que de blâme. Il n'y a alors pas à rire, pour tout le monde !... Laissons dire. Attendons patiemment la St-Jean ou la St-Jacques. Nous danserons alors, quand même.

\* \* \*

En mai aussi ont lieu les six grandes assemblées souveraines des petits cantons. Et les Ormonts n'ont-ils pas eu parfois les leurs, soit dans le vieux temple paroissial, soit sous les quatre ormeaux de son préau ? Un auteur mentionne qu'il y avait jadis, à Villeneuve, une société dite des *Gueux* qui consistait à faire les fous en un cortège, et que cela se faisait aussi à Berne, à Aarau et à Zoug. En mai encore, dans la partie reculée du Linthal, à l'occasion d'une entrée en fonction ou d'un serment, les citoyens de cet endroit se réunissaient en une immense *colterg*, où chacun était tenu de s'amener à son tour devant le syndic et de déclarer, sous son serment, tout ce qu'il avait commis d'illicite au cours des douze derniers mois. Un enfant venait-il au monde en mai, on plantait un arbre le jour de sa naissance ou de son anniversaire. Et celui qui a planté, ne fût-ce qu'un arbre fruitier ou forestier, n'a pas eu une vie inutile ! Dans un très ancien temps, avant 1500, aux hommages et aux présents qui leur étaient offerts, les comtes de Gruyère, aussi paternels que les comtes de Savoie, offraient au peuple des banquets, se terminant par une immense coquille ou coraule chorégraphique.

(La fin au prochain numéro.)

*(Courrier de Leysin).*

Aur.

**POT-AU-FEU**

Le pot-au-feu est néfaste à beaucoup de tempéraments. (Journ. de médecine).

*Symbole aimé de la famille,  
L'ancestral et blond pot-au-feu  
En nocifs microbes fourmilte  
Et l'on souhaite qu'il soit feu,  
Ou, si vous préférez, qu'il meure.  
Son parfum dans chaque demeure  
S'exhalait, agréable encens,  
Depuis l'antiquité latine.  
Or, il donne la scarlatine,  
Affirmation des travaux récents.*

*Et même il suffit qu'on l'écume  
Pour constater incontinent  
Que la viande unie au légume  
A perdu notre Continent.  
Les mixtures qu'on croyait sûres  
Font dans nos corps des moisissures !...  
Personne jusqu'ici n'avait,  
Fidèle à sa vieille marotte  
Cru si sournoise la carotte  
Ni si perfide le navet.*

*Le bouillon gras qui nous regarde  
Pourtant avec de bons gros yeux  
N'est qu'un faux ami. Prenez garde  
A ses desseins astucieux  
Sous des œillades assassines  
Se dissimulent les toxines*

*D'où proviennent le choléra  
Et la variole, et la peste  
Contre lesquels maint docteur peste  
Et jamais ne décolera...*

*Quand même, l'honnête potage  
Va s'en tirer à son-honneur.  
N'a-t-on pas, errant davantage,  
Traité le vin d'empoisonneur ?  
— Si, d'après nos savants apôtres,  
Les poisons, les uns par les autres,  
Sont détruits, nous tremblons en vain,  
Pouvant (le remède est facile)  
Du bouillon tuer le bacille  
Avec le bacille du vin !*

Hugues Delorme.

**UNE IMPORTANTE JOURNÉE,  
LA MISE EN BOUTEILLES**

**G**RANDE animation devant la fontaine où de nombreuses bouteilles placées dans de grandes corbeilles vont être lavées de façon irréprochable, car il s'agit d'une opération très importante : la mise en bouteilles du doux nectar de nos coteaux vaudois. Deux hommes sont très affairés : les manches retroussées ils travaillent avec ardeur, examinant attentivement, afin qu'il ne reste aucun dépôt dans les bouteilles confiées à leurs soins diligents. Quelques poules indifférentes à ce qui se passe autour d'elles picotent quelques grains de blé devant la remise, pendant qu'un dindon orgueilleux fait la roue en poussant un cri guttural.

Dix heures sonnent à l'horloge du petit village, aussi nos hommes s'empressent-ils de porter en lieux sûrs les innombrables bouteilles toutes pareilles comme contenance et comme forme. Nous avons de l'ouvrage et il s'agit de ne pas perdre de temps, dit l'un d'eux, allons descendons nos corbeilles avec précaution, car il importe de ne rien casser et un faux pas est vite fait !

Ah ! certes, il faut convenir qu'en hiver les abords d'une fontaine ne sont guère agréables, surtout lorsqu'il y a de la glace et qu'un vent âpre, précurseur de neige, souffle en rafale. Aussi, c'est avec figure souriante que l'on pénètre dans la maison de Bacchus et sans être baptisé sybarite, l'homme est heureux de causer quelques instants dans une belle cave en dégustant un verre ou deux.

Que voulez-vous, chacun a ses petites faiblesses ici-bas et il ne faut pas voir du mal où il n'y en a pas. Ainsi s'exprime notre aimable maître de céans, en nous versant le jus divin de nos coteaux. Quelle clarté, quelle finesse de goût et quel arôme délicieux, nous vous félicitons, car vous avez là un vin de choix !

Je suis heureux d'entendre vos appréciations, nous fut-il répondu, car vous savez, pour arriver à un bon résultat, il faut vouer tous ses soins et ne rien négliger ! Aussi je puis vous certifier que du vin pareil est introuvable dans le commerce ! Après avoir entendu des explications claires et précises à ce sujet, nous sommes convaincus de la chose et réitérons nos félicitations à notre amphitryon qui insiste pour que nous prenions encore un verre. Il ne veut pas vous faire de mal, nous dit-il avec malice, et sans trop se faire prier l'homme dans sa faiblesse accepte encore un verre : heureusement ils sont petits, mais combien plus appréciés !

Le vin réjouit le cœur de l'homme, a dit un philosophe, à condition bien entendu de ne pas en abuser, ce qui ferait l'effet contraire, à tous égards ! Nous sommes convaincus de la chose et le vin nous mettant en appétit, nous acceptons avec plaisir un bon morceau de pain de campagne, oh, combien délicieux, et une succulente tranche de jambon. Comme il est agréable de profiter de cette bonne hospitalité vaudoise et quels jolis moments passés en agréable compagnie ! Être assis devant un fourneau qui dégage une bonne chaleur, voilà certes qui n'est pas banal dans une cave et avec tout ce confort il est compréhensible qu'on s'y trouve si bien !

Nous ne doutons pas que Brillat-Savarin lui-même aurait apprécié à sa juste valeur deux côtelettes de porc qui mijotaient doucement, avec

des pommes de terre sautées au beurre frais, puis une belle salade à l'huile de noix, voilà le dîner qu'avaient préparé les deux amis.

En procédant ainsi, nous ne perdons pas de temps, nous dit l'un d'eux, car nous comptons mettre aujourd'hui du vin dans 400 bouteilles, il nous faudra donc trois jours pour terminer notre travail. En effet, vous aurez assez à faire, aussi nous ne voulons pas vous empêcher de poursuivre vos occupations. Veuillez prendre note que nous sommes acheteurs de cinquante bouteilles de votre bon vin, stimulant naturel de l'appétit !

Avant de nous retirer, nous contemplons encore cette grande cave où sont alignés de gros vases et qui brillamment éclairée fait reluire le vin comme un rubis dans les nombreuses bouteilles. Au revoir, bon appétit, inutile de recommander cela à nos deux amis qui seront heureux de casser une croûte ! Dehors, la neige commence à tomber et le vent souffle, il fait froid. C'est l'hiver et ses rigueurs ! A. Kr.

**PAR LES VENELLES VALAISANNES**

Une de 1840.

**B**LLE a plus de quatre-vingts ans. Un vieux foulard gris couvre ses cheveux et se noue sous le menton ; les bouts du foulard tombent parmi les plis de la peau du cou, grise et sale comme le mouchoir.

Un caraco sans couleur, rapiécé de morceaux disparates. Les manches trop longues sont retroussées sur les os saillants du poignet.

Elle marchait sans jamais pouvoir redresser son dos bossu ; pour étayer ses jambes lasses, elle pour que sa tête penchée en avant n'entraîne pas tout le corps dans la poussière du chemin, elle concentre la moitié de ses forces dans sa main droite qui tient un bâton informe, reste d'une berclure à haricots. Ses pantouffles glissent sur la terre et le bâton fait plus de bruit que les pieds engourdis.

Qui est-elle ? Je ne sais pas, ou très vaguement. Elle n'est pas du pays ; c'est une foraine. Elle parle le dialecte du Haut. Un jour, j'ai compris qu'elle avait mal dans son corps ; ses doigts crispés faisaient sur sa poitrine un geste qui rappelait les griffes déchirantes d'un fauve. La vieille branlait la tête, découragée. Je lui dis qu'elle devait aller à l'hôpital où l'on la soignerait bien. Et ce fut comme si j'avais ouvert devant elle les portes de l'enfer !... L'hôpital, les médecins, les sœurs, un vrai lit, une chambre propre, rester immobile et prisonnière !... Non, non ! jamais. Et son bâton se leva entre elle et moi ; elle l'agita comme on manie un éventail et cela devait dire : « Plutôt geindre et patienter que de perdre ma liberté ! »

Elle tenait à sa liberté de pauvre. Maintes fois en un jour, on la rencontrait sur les chemins. Parfois, elle portait une hotte dépenaillée aux osiers rares et crissants. La hotte, sur le dos de la vieille, toute chancelante, se dandinait à chaque pas. Il y avait souvent, là-dedans, un peu de bois qu'un scieur ou un menuisier lui donnait ; on bien on ne voyait rien qui dépassait mais on devinait un paquet de papier enveloppant du pain ou quelque autre mangeaille quêtée à une porte généreuse.

Elle mendiait aussi un peu d'argent. Elle revenait régulièrement une fois la semaine, deux fois par hasard. On lui tendait quelques petites pièces ; elle était contente ; elle serrait l'une dans l'autre ses mains noueuses pour remercier, car elle avait comme une vague pudeur de ne pas mettre sa droite dans celle du donateur, pour ne pas l'offusquer. Souvent aussi, elle portait sa main à sa bouche et vous envoyait comme un baiser de gratitude.